



Poteaux ptt sur mon terrain

Par **dfin**, le **02/11/2011** à **22:40**

Bonjour,

je suis en cours d'acquisition d'un terrain pour construction et mon problème est le suivant : j'ai un poteau PTT situé sur ce terrain (non pas en bordure mais chez moi)

que dois je faire ?

France telecom injoignable ou on me promène d'un poste à l'autre.....

qui doit payer ? si on écoute les opératrices ce serait à moi ?

quelqu'un pourrait m'aider ? quelles démarches ? auprès de qui ? a qui incombent les frais de déplacement de ce poteau ?

merci de vos réponses